

**Algeria**

**Intervention  
de Monsieur Hocine MEGHLOUI,  
Secrétaire Général  
du Ministère des Affaires Etrangères**

---

**Commémoration du 40<sup>ème</sup> anniversaire  
de la création du Groupe des 77**

---

**Sao Paulo, Brésil, 11 et 12 juin 2004**

TD (XI) /SAO/4  
SAO.04-053

**Monsieur le Président,**

Au nom de la délégation algérienne, je voudrais vous exprimer toute notre satisfaction de vous voir présider le Groupe des 77 au moment où il célèbre son quarantième anniversaire. Comme je voudrais également remercier les autorités brésiliennes d'avoir accepté d'abriter cette réunion.

Ce quarantième anniversaire est célébré dans un contexte marqué par des bouleversements politiques et économiques qui alimentent plus que jamais de multiples inquiétudes dont l'avenir du multilatéralisme n'est pas la moindre.

Depuis sa création, en 1964, l'histoire du G 77 est jalonnée de réalisations majeures qui ont renforcé sa cohésion et lui ont insufflé une âme. Je voudrais pour mémoire rappeler l'adoption de la charte d'Alger, la création de l'ONUDI, du FIDA, du Fonds commun pour les produits de base ainsi que la déclaration et le plan d'action des Nations Unies sur le nouvel ordre économique international. Il faut également rappeler la Charte sur les droits économiques et sociaux, le Fonds sur la coopération économique et technique Perez Guerrero et le Système global des préférences commerciales entre pays en développement. Le fait que le nom de l'Algérie est associé à la plupart si non à toutes ces réalisations relève d'une double conviction ; celle de notre destin solidaire d'abord et celle, ensuite, que seule une action commune et déterminée est à même de porter nos légitimes revendications.

En outre, le G.77 aura réussi à s'imposer comme un interlocuteur incontournable en faveur de la défense des intérêts économiques collectifs de ses membres, à améliorer et consolider sa capacité commune de négociation sur les grandes questions économiques internationales et à promouvoir la coopération économique et technique parmi les pays en développement.

La détermination et l'engagement de notre groupe à réaliser le développement et à éradiquer la pauvreté, dans une démarche collective et solidaire, traduisent une des préoccupations majeures de nos pays et régions. C'est justement, cette aptitude à transcender nos intérêts spécifiques pour faire face, en groupe solidaire et uni, aux défis communs, qui a permis à notre Groupe de s'ériger, tout au long des quatre décennies écoulées, en

partenaire incontournable, crédible et écouté dans les négociations internationales.

**Monsieur le Président,**

Toute la volonté et tous les efforts n'ont pas permis la concrétisation de nos espoirs. C'est ainsi que toutes les grandes conférences et sommets organisés au cours des dernières décennies, sous l'égide des Nations Unies, n'ont pas réussi à être toutes traduites sur le terrain en actions concrètes. Bien plus, le consensus dégagé a été vidé de son sens. Il en est pour preuve le recul de l'aide publique au développement, la persistance du problème de l'endettement extérieur, le regain du protectionnisme et l'affaiblissement des mécanismes de coopération multilatérale pour le développement.

Ce constat, aussi amer soit-il, ne devrait pas nous dissuader de persévérer dans les actions communes que nous avons menées jusqu'à présent pour matérialiser les engagements pris au niveau international.

Aux défis traditionnels, tels que la dette extérieure, l'aide publique au développement, les transferts de ressources et de technologies, la volatilité des prix des produits de base, le protectionnisme et la refonte de l'architecture financière internationale, plus que jamais d'actualité, sont venus s'ajouter des défis nouveaux, non moins importants, comme le développement durable, la protection de l'environnement, la mondialisation ou la lutte contre les pandémies comme le VIH/SIDA, dont l'impact sur les pays du sud est souvent dramatique, particulièrement pour les pays africains.

Mais c'est sans doute le phénomène de la mondialisation qui nous interpelle aujourd'hui. La mondialisation est apparue porteuse d'espoirs. Avec le temps, ces espoirs ont cédé la place à l'inquiétude alimentée par une concentration des richesses, un creusement des écarts entre pays riches et pays pauvres, une marginalisation menaçante pour ces derniers et le phénomène d'exclusion. Le domaine où l'inégalité est la plus criarde est celui des technologies de l'information et de la communication qui constitue un des leviers les plus importants du développement

**Monsieur le Président,**

Il est indispensable qu'une concertation globale et une coopération internationale véritable s'imposent enfin pour maîtriser cette mondialisation afin qu'elle serve l'humanité dans son ensemble. Dans ce cadre, la solidarité et l'unité en vue d'une participation plus grande de nos pays en tant que parties prenantes dans le nouvel ordre qui doit être mis en place demeureront la source dans laquelle notre Groupe pourra puiser son énergie.

A cet égard, le processus de réforme des Nations Unies en cours doit également figurer parmi les priorités de notre Groupe dans la perspective du renforcement du rôle central de l'Organisation dans la coopération internationale pour le développement.

Notre objectif doit être impérativement une intégration pleine et active des pays en développement dans les relations économiques et commerciales internationales. Ceci passe nécessairement par une profonde mutation de l'architecture financière internationale où seraient pleinement pris en compte nos préoccupations. Il s'agit de transformer fondamentalement l'environnement international actuel pour le rendre plus propice à une coopération et à un partenariat en faveur du développement.

C'est dans cette logique de la nécessité de promotion de la cohérence au plan international que s'inscrivent justement nos revendications notamment commerciales, reconnues d'ailleurs par la Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce de Doha. C'est que la question du commerce et du développement demeure plus que jamais au centre de nos préoccupations.

**Monsieur le Président,**

Ce que nous devons faire avec les autres membres de la communauté internationale doit être conforté par ce que nous devons entreprendre entre nous. Je veux parler de la redynamisation de la coopération Sud-Sud dont les immenses potentialités demeurent insuffisamment exploitées.

La commémoration de ce 40ème anniversaire, à la veille de la tenue du deuxième Sommet du Sud est certainement un moment opportun pour mesurer, non seulement les progrès réalisés depuis la création du Groupe, mais aussi pour engager la réflexion sur les voies et moyens susceptibles de renforcer ses capacités et ses moyens afin de parvenir aux buts qu'il s'était fixés.

Loin d'être perçue comme une alternative à la coopération Nord/Sud, la coopération Sud/Sud constitue un instrument important pour exploiter les inestimables complémentarités dont nous disposons et les mettre au service de notre démarche collective pour sortir du sous-développement et s'intégrer dans la mondialisation. Cette démarche a plus de chance de réussir en passant par l'intégration régionale et sous-régionales dont mon pays a fait un choix stratégique. En fait, il ne s'agit plus de choix mais de nécessité.

Le prochain Sommet du Sud, en 2005, devra être l'occasion d'une évaluation objective des résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme d'action de La Havane et des obstacles et difficultés rencontrés en vue de prendre, en conséquence, les mesures qui s'imposent pour donner une impulsion nouvelle à la coopération entre nos pays.

D'aucuns seraient tentés d'envisager la mise en place de quelques nouvelles structures. Cela ne nous semble pas opportun, d'autant plus que l'institution de groupes spéciaux à composition non-limitée, pour traiter, au besoin, de questions spécifiques, est largement suffisante et autrement plus efficace.

Il nous appartient de veiller à ce que le sommet de 2005 soit celui de la redynamisation de la coopération Sud-Sud et de la consolidation de la solidarité de notre Groupe et de l'unité de ses rangs.

Je vous remercie de votre attention.